

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CA
GRANDANGOULEME (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007182700097

POSTE COMPTABLE : ANGOULEME

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : BA GEST IMMO - AMGT ZONES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	10
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	11
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	15
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	16
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	17
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	19
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	20
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A3 - Etat des provisions	22
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	26
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 512 093,00	1 990 000,00	1 990 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	384 766,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	6 000,00	985 500,00	985 500,00
60611	Eau et assainissement	4 000,00	3 500,00	3 500,00
60612	Energie - Electricité	53 400,00	79 500,00	79 500,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 413,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 047,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 000,00	2 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	49 234,00	27 000,00	27 000,00
6132	Locations immobilières	152 000,00	152 000,00	152 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 400,00	1 400,00
61521	Entretien terrains	80 000,00	73 500,00	73 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 151,00	32 500,00	32 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	65 000,00	45 000,00	45 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	22 780,00	250,00	250,00
6156	Maintenance	102 353,00	92 450,00	92 450,00
6161	Multirisques	30 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	17 500,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	1 240,00	1 240,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	18 949,00	33 000,00	33 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6288	Autres services extérieurs	53 700,00	9 860,00	9 860,00
63512	Taxes foncières	374 000,00	380 000,00	380 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 941,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 941,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	14 000,00	0,00	0,00
66	Charges financières	45 000,00	35 000,00	35 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	35 000,00	35 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	111 000,00	111 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	111 000,00	111 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 623 034,00	2 136 000,00	2 136 000,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	10 099 000,00	9 148 000,00	9 148 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 120 000,00	915 000,00	915 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	7 624 300,00	7 705 700,00	7 705 700,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 354 700,00	527 300,00	527 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 099 000,00	9 148 000,00	9 148 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 722 034,00	11 284 000,00	11 284 000,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 284 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	25 000,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	25 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 983 034,00	1 815 340,00	1 815 340,00
752	Revenus des immeubles	1 037 000,00	1 118 650,00	1 118 650,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	731 034,00	481 690,00	481 690,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	215 000,00	215 000,00	215 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	660,00	660,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	660,00	660,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 008 034,00	1 816 000,00	1 816 000,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	9 714 000,00	9 468 000,00	9 468 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	8 001 300,00	8 658 200,00	8 658 200,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 417 700,00	592 300,00	592 300,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	295 000,00	217 500,00	217 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 714 000,00	9 468 000,00	9 468 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	11 722 034,00	11 284 000,00	11 284 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 284 000,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 000,00	24 031,48	24 031,48
2031	Frais d'études	0,00	18 031,48	18 031,48
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	986 900,00	285 600,00	285 600,00
2111	Terrains nus	920 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	229 600,00	229 600,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	4 000,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	59 400,00	42 000,00	42 000,00
2184	Mobilier	6 500,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	246 466,39	30 000,00	30 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 000,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	231 466,39	0,00	0,00
2007	Opération d'équipement n° 2007	270 000,00	95 011,92	95 011,92
20201501	Opération d'équipement n° 20201501	335 298,81	34 628,82	34 628,82
20201601	Opération d'équipement n° 20201601	73 699,80	20 699,80	20 699,80
20201602	Opération d'équipement n° 20201602	1 696,00	1 696,00	1 696,00
20201801	Opération d'équipement n° 20201801	50 034,17	0,00	0,00
2021010	Opération d'équipement n° 2021010	0,00	63 800,00	63 800,00
	Total des dépenses d'équipement	1 966 095,17	555 468,02	555 468,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	583 500,00	404 000,00	404 000,00
1641	Emprunts en euros	553 500,00	404 000,00	404 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	583 500,00	404 000,00	404 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 549 595,17	959 468,02	959 468,02

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 714 000,00	9 468 000,00	9 468 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	295 000,00	217 500,00	217 500,00
13911	Etat et établissements nationaux	7 000,00	217 500,00	217 500,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	50 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	20 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	195 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	9 419 000,00	9 250 500,00	9 250 500,00
3351	Terrains	7 979 600,00	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	15 000,00	5 000,00	5 000,00
3355	Travaux	1 244 900,00	8 753 600,00	8 753 600,00
3555	Terrains aménagés	179 500,00	491 900,00	491 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	550 000,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	550 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 264 000,00	9 568 000,00	9 568 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	12 813 595,17	10 527 468,02	10 527 468,02
--	---------------	---------------	---------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	645 387,29
---	----------------------------------	------------

+

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			3 465 144,69
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			14 638 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 610 918,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	100 789,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	1 510 129,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 481 430,29	5 134 028,00	5 134 028,00
1641	Emprunts en euros	4 481 430,29	5 134 028,00	5 134 028,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 092 348,29	5 134 028,00	5 134 028,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	472 679,71	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	472 679,71	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 002 679,71	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 095 028,00	5 134 028,00	5 134 028,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	10 099 000,00	9 148 000,00	9 148 000,00
28031	Frais d'études	2 000,00	915 000,00	915 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	3 000,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	1 073 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	15 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	5 000,00	0,00	0,00
3351	Terrains	7 557 600,00	1 530 000,00	1 530 000,00
3354	Etudes et prestations de services	0,00	345 000,00	345 000,00
3355	Travaux	1 241 900,00	5 473 200,00	5 473 200,00
33581	Frais accessoires	0,00	357 500,00	357 500,00
3555	Terrains aménagés	179 500,00	527 300,00	527 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 099 000,00	9 148 000,00	9 148 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	550 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	550 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 649 000,00	9 248 000,00	9 248 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	17 744 028,00	14 382 028,00	14 382 028,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	255 972,00
----------------------------------	-------------------

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 638 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 300 000,00									
488 DEXIA Dev Eco GA1	Société de Financement Local	06/12/2006	18/12/2006	01/04/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87%	3,870	3,924	EUR	T	C	O	A-1
490 CE Dev Eco GA1	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	19/12/2007	21/04/2008	30/06/2008	2 600 000,00	F	Taux fixe à 4,44%	4,440	4,440	EUR	T	C	O	A-1
497 CA BFT Dev Eco GA1	Crédit Agricole Charente Périgord	31/12/2011	31/12/2011	15/06/2012	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,90%	3,256	3,301	EUR	T	C	O	A-1
498 CDC Dev Eco GA1	Caisse des Dépôts et Consignations	23/12/2011	01/04/2012	01/07/2012	700 000,00	V	Euribor 3m + 1,98%	2,757	2,803	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 223 346,39					403 332,00	19 801,30	0,00	1 236,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 223 346,39					403 332,00	19 801,30	0,00	1 236,15
488 DEXIA Dev Eco GA1	N	0,00	A-1	50 000,00	0,00	F	Taux fixe à 3,87%	3,870	50 000,00	494,50	0,00	0,00
490 CE Dev Eco GA1	N	0,00	A-1	216 666,85	1,24	F	Taux fixe à 4,44%	4,440	173 333,32	6 734,00	0,00	0,00
497 CA BFT Dev Eco GA1	N	0,00	A-1	700 013,00	5,20	V	Euribor 3m + 1,90%	1,328	133 332,00	9 081,54	0,00	397,68
498 CDC Dev Eco GA1	N	0,00	A-1	256 666,54	5,25	V	Euribor 3m + 1,98%	1,408	46 666,68	3 491,26	0,00	838,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA GEST IMMO - AMGT ZONES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 223 346,39					403 332,00	19 801,30	0,00	1 236,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 223 346,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A1.6

A1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

A1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1	14/12/2017
L	202-Frais liés réalisation documents d'urbanisme & numérisation du cadastre	10	14/12/2017
L	2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	204111;121;131;411;481;511;581;611;621;631;641;171;181;421;411;421 Sub éqpt vers biens mob mat étd	5	14/12/2017
L	204112;122;132;412;482;512;582;612;622;632;642;172;182;422;412;422Sub éqpts vers biens immob instal	30	14/12/2017
L	204113;123;133;413;483;513;583;613;623;633;643;173;183;423;413;423Subv éqpts v pro infr intrêt nat	40	14/12/2017
L	2121-21721-Plantations d'arbres et d'arbustes	20	14/12/2017
L	FACULTATIF-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	0	14/12/2017
L	2132-21732-Immeubles de rapport	30	14/12/2017
L	FACULTATIF-21312-21318-Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-21731-21732-21735-21738	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2135-2138	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2138-21738-Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	FACULTATIF-2141-2142-2143-2145-2148-Constructions sur sol d'autrui	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2152-21752-Installations de voirie	30	14/12/2017
L	21568-Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	14/12/2017
L	21571-21757-Matériel roulant de voirie	10	14/12/2017
L	2158-21758-Autres installations, matériel et outillage techniques	10	14/12/2017
L	2182-21782-Matériel de transport : Véhicules légers	10	14/12/2017
L	2182-21782-Matériel de transport : Camion et véhicules industriels	8	14/12/2017
L	2183-21783-Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	2183-21783-Matériel informatique	5	14/12/2017
L	2184-21784-Mobilier	15	14/12/2017
L	2188-21788-Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	2188-21788-Coffre-fort	30	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Installations et appareils de chauffage	20	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Appareils de levage-ascenseurs	30	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Appareils de laboratoire	10	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Equipements de garage et ateliers	15	14/12/2017
L	2158-21758-Equipements des cuisines	15	14/12/2017
L	2184-21784	15	14/12/2017
L	2188-21788	15	14/12/2017
L	2158-21758-Equipements sportifs	15	14/12/2017
L	2184-21784-	15	14/12/2017
L	2188-21788-	15	14/12/2017

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		105 237,44	105 237,44	0,00	105 237,44
Bogard Sa - LOYER JUIN 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	40,03	40,03	0,00	40,03
Bogard Sa - LOYER JUILLET 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Bogard Sa - LOYER SEPTEMBRE 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Pharmacie Marquet loyer	0,00	14/12/2017	701,98	701,98	0,00	701,98
Pharmacie Marquet loyer	0,00	14/12/2017	701,95	701,95	0,00	701,95
inter depannage rembt taxe fonciere 2012 (fb) en application de la cop	0,00	14/12/2017	5 348,00	5 348,00	0,00	5 348,00
inter depannage rembt taxe fonciere 2013 (fb) du 01 janv. au 11 juill. 2013	0,00	14/12/2017	5 693,00	5 693,00	0,00	5 693,00
inter depannage rembt taxe fonciere 2013 du 12 juill. au 31 déc. 2013	0,00	14/12/2017	4 459,00	4 459,00	0,00	4 459,00
cunha emmanuel eirl -remboursement teom 2017 en application du bail	0,00	08/07/2021	167,00	167,00	0,00	167,00
enti -redevance 2eme semestre 2017 en application de la c.o.p. du 05/02/2016	0,00	08/07/2021	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
enti -redevance du 1er janvier au 13 mars 2018 en application de la c.o.p. du 05/02/2016	0,00	08/07/2021	2 903,22	2 903,22	0,00	2 903,22
le du sarl -loyers du 01 au 27/09/18 location locaux sis le bourg a roulet	0,00	08/07/2021	116,88	116,88	0,00	116,88
le du sarl -loyers dus annee 2017 location locaux sis le bourg a roulet	0,00	08/07/2021	9 130,49	9 130,49	0,00	9 130,49
le du sarl -loyers du 01/01 au 30/06/18 location locaux sis le bourg a roulet	0,00	08/07/2021	573,99	573,99	0,00	573,99
le du sarl -loyers du 01/07 au 31/08/18 location locaux sis le bourg a roulet	0,00	08/07/2021	1 728,76	1 728,76	0,00	1 728,76
le du sarl -loyers du 01 au 27/09/18 location locaux sis le bourg a roulet	0,00	08/07/2021	777,95	777,95	0,00	777,95
neos sarl -loyer du 01/09/08 au 17/09/08 pr les locaux sis zi n 3 a l'	0,00	08/07/2021	14,64	14,64	0,00	14,64
neos sarl -loyer du 18/09/08 au 30/09/08 pr les locaux sis zi n 3 a l'	0,00	08/07/2021	168,35	168,35	0,00	168,35
saint martin d'auxigny-location 47 Imp des Chagne Gond-Pontouvre T4 2021	0,00	08/07/2021	33 278,36	33 278,36	0,00	33 278,36
saint martin d'auxigny-location 47 Imp des Chagne Gond-Pontouvre T3 2021	0,00	07/10/2021	33 278,36	33 278,36	0,00	33 278,36
Provisions pour dépréciation (2)	111 000,00		0,00	111 000,00	0,00	111 000,00
Différences sur réalisations négatives des terrains aménagés	111 000,00	10/03/2022	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	111 000,00		105 237,44	216 237,44	0,00	216 237,44

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		621 500,00	I 621 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		404 000,00	404 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	404 000,00	404 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		217 500,00	217 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	217 500,00	217 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	621 500,00	645 387,29	3 465 144,69	4 732 031,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 148 000,00	III 9 148 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 148 000,00	9 148 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	915 000,00	915 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
3351	Terrains	1 530 000,00	1 530 000,00
3354	Etudes et prestations de services	345 000,00	345 000,00
3355	Travaux	5 473 200,00	5 473 200,00
33581	Frais accessoires	357 500,00	357 500,00
35...	Stocks de produits (4)		
3555	Terrains aménagés	527 300,00	527 300,00
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 148 000,00	255 972,00	0,00	0,00	9 403 972,00

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 732 031,98
Ressources propres disponibles	IV	9 403 972,00
Solde	V = IV – II (6)	4 671 940,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2010	Immobilier : BATIMENT INDUSTRIEL	150 454,16	BTP BANQUE	20	150 454,16	150 454,16	150 454,16	150 454,16	827 497,87	1 429 314,51

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1 A - TECHNOPARC	4 866 000,00	0,00	4 866 000,00	4 831 371,18	34 628,82	0,00	0,00
2 B - PILE A HYDROGENE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 479 300,20	20 699,80	0,00	0,00
3 C - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	144 730,67	0,00	144 730,67	143 034,67	1 696,00	0,00	0,00
5 D - RENOVATION BAT RUE DU CHAT	182 076,64	0,00	182 076,64	182 076,64	0,00	0,00	0,00
7 F - 379 ROUTE DE BORDEAUX	270 000,00	0,00	270 000,00	174 988,08	95 011,92	0,00	0,00
10 G - ECOLE DE LA 2ème CHANCE	63 800,00	0,00	63 800,00	0,00	63 800,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 71

VOTES :

Pour : 58

Contre : 0

Abstentions : 13

Date de convocation : 04/03/2022

Présenté par M. Nebout (1),
A Isle d'Espagnac, le 10/03/2022
M. Nebout,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Isle d'Espagnac, le 10/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AFGOUN Sabrina	
ANDRIEUX Michel	
ARLOT Véronique	
AVERLAN Joëlle	
BAPTISTE Brigitte	
BEAUGENDRE Marie-Henriette	
BIOJOUT Eric	
BOISSIER DESCOMBES Didier	
BONNEFONT Xavier	
BONNET Jacky	
BREARD Catherine	
BUISSON Michel	
CALDERARI Minerve	
CHEMINADE Séverine	
CHIRON Monique	
COURARI Jean-Claude	
COUTANT Françoise	
CROS Frédéric	
DAHMANI Fadilla	
DAURE Jean-François	
DAVID Serge	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DELAGE Françoise	
DESAPHY Gérard	
DEZIER Gérard	
DOYEN-MORANGE Chantal	
DUBOIS Valérie	
DULAIS Nathalie	
DUROCHER Denis	
ELIE François	
FORT Sophie	
FOUCHIER Jean-Luc	
FOURNIE Jean-Jacques	
FOURRIER Maud	
FRANCOIS-ROUGIER Martine	
GERARDI Bertrand	
GERMANEAU Michel	
GINGAST Hélène	
GODICHAUD Fabienne	
GRIMAL Jérôme	
HUREAU Thierry	
JOUINEAU Sandrine	
LAURENT Francis	
LAVILLE Michaël	
LEFEVRE Gérard	
MANZANAS Raphaël	
MARC Annie	
MARTIAL Jean-Luc	
MEYER Corinne	
MIEGE-DECLERCQ Benoît	
MONIER Pascal	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MOTEAU Thierry	
MOUFFLET Isabelle	
NEBOUT François	
PEREZ Dominique	
PERONNET Yannick	
PERRON Sylvie	
PIERRE-JUSTIN Gilbert	
PINVILLE Martine	
POUSSET Jean-Philippe	
REVEL Catherine	
REVEREAULT Jean	
RHODE Alain	
RIGONDEAUD Martine	
RIOU Mireille	
ROY Gérard	
SCHERMANN Valérie	
SEMANE Zahra	
TERRADE Anne-Marie	
VEAUX Roland	
VERGNAUD Philippe	
VERGNIER Fabrice	
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
YOU Vincent	
ZIAT Hassane	
ZOUNGRANA Zalissa	

Certifié exécutoire par M. Nebout (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.